111926 - Le statut de l'idjtihad (effort personnel d'interprétation des textes religieux) et les conditions de sa pratique

question

Quel est le statut de l'idjtiahd en Islam? Quelles sont les conditions de sa pratique?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

L'idjtihad consiste à déployer un effort de réflexion pour saisir une disposition religieuse étayée par des arguments d'autorité. Un tel effort incombe à toute personne capable de le mener, car Allah Le Puissant et Majestueux dit : (Coran,16: 43; 21:7). Celui qui est capable de conduire un tel effort doit le faire pour découvrir la vérité tout seul, pourvu qu'il possède une érudition qui se reflète dans la connaissance des textes religieux notamment ceux considérés comme fondamentaux et leurs commentaires émis par les ulémas. Cela lui évite de tomber dans ce qui est contraire (à la vérité). Il arrive, en effet, que des étudiants qui ne possèdent que peu de savoir, se présentent comme des moudjtahidiin (pratiquent de l'idjtihad) et adoptent des hadiths généraux dont la portée est restreinte par d'autres (qu'ils ne connaissent pas). Parfois ils appliquent des hadiths abrogés (sans savoir qu'ils le sont) Parfois encore ils s'accrochent au sens apparent de hadiths que tous les ulémas comprennent autrement à leur insu. Une telle attitude comporte un grand danger. Car le pratiquant de l'idjtihad doit connaître les arguments religieux en plus de la connaissance des données fondamentales qui lui permettent de déduire des dispositions desdits arguments. Il doit en plus être au courant de l'effort accompli par les ulémas afin ne pas se heurter à leur consensus sans le savoir. Si toutes ces conditions se réunissent en lui, il peut se livrer à l'idjtijad. Celui-ci peut toutefois être fractionné. Car son auteur peut se consacrer à l'étude d'une question et s'y spécialiser de manière à la cerner. Il peut aussi élargir le domaine de son effort de réflexion de manière à ce qu'il embrasse un chapitre du savoir tel celui de la propreté rituelle; il y

limite son effort pour bien le maîtriser.

Fatwa signée par Cheikh Ibn Outhaymine dans Fataawa al-Balad al-Haram, p.508.

Allah le sait mieux.